PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONAL 2014-2017

L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS À GENÈVE

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONAL 2014-2017

Ensemble !

«Vivre ensemble», «cohésion sociale», «intégration» : des mots souvent utilisés, parfois galvaudés, jamais anodins. Ils seraient également vides de sens s'ils n'étaient associés aux mots droits, devoirs, respect mutuel, ou encore laïcité, citoyenneté et participation.
On ne proclame pas le «vivre ensemble», pas plus que la «cohésion sociale» ou l'«intégration» : ces états de fait et de situation tant souhaités se planifient, s'organisent et se construisent par des actes.
Le mot «ensemble», dans le cas du Programme d'intégration cantonal genevois 2014-2017 (PIC), est utilisé fort à propos. Il exprime et démontre l'union des efforts de la Confédération, du Canton de Genève et des communes au profit de l'accueil et de l'intégration des étrangers. Mais surtout, le PIC invite chacune et chacun de nous à relever ses manches et à participer utilement à sa mise en œuvre, quelle que soit sa nationalité, sa religion ou sa condition sociale.
Passer de l'incantation à la réalisation est désormais à l'ordre du jour des années 2014 à 2017 au moins !

Pierre Maudet
Conseiller d'état chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE)

Genève est prêt à relever les défis de l'intégration

Sans aucun doute, les Programmes d'intégration cantonaux 2014-2017 marqueront durablement l'histoire de l'intégration des étrangers en Suisse.
Pour la première fois, de Constance à Genève et de Bâle à Lugano, simultanément et de façon coordonnée, les services cantonaux spécialisés travailleront à la réalisation de 12 objectifs communs. De cette manière, ils satisferont aux exigences de la nouvelle politique suisse de l'intégration voulue par les Chambres fédérales et le Conseil fédéral.
Si les objectifs du PIC sont identiques pour tous les cantons, les moyens pour les atteindre restent de leur compétence : fédéralisme et bon sens obligent !
Par son dynamisme et sa lucidité, le canton de Genève, avec ses 40% de ressortissants étrangers, a fort bien compris les enjeux migratoires et de l'intégration. Puisse son ambitieux Programme d'intégration cantonal l'aider à relever les nombreux défis d'une République ouverte sur le monde.

Mario Gattiker
Directeur de l'office fédéral des migrations (ODM)

L'intégration, une affaire de proximité

L'intégration des étrangers est une tâche légale fédérale, cantonale et, pour d'évidentes raisons de proximité, une tâche communale.
Qui mieux en effet que les communes pour accueillir, informer et orienter les personnes suisses ou étrangères nouvellement installées sur leur territoire ? Qui mieux que les communes pour détecter les problèmes de cohabitation liés à la diversité culturelle ? Qui mieux que les communes pour organiser des actions d'intégration coordonnées entre les différents partenaires locaux, dans les quartiers et les cités ?
Le Programme d'intégration cantonal (PIC) comprend des mesures qui apportent des réponses pragmatiques aux réalités sociales que nous connaissons, notamment dans le cadre de l'intégration préscolaire, de la cohésion sociale ou encore de l'apprentissage de la langue française.
La collaboration qui s'est créée entre le bureau de l'intégration des étrangers et les communes genevoises en vue de la réalisation du PIC est porteuse de promesses qui, à n'en point douter, contribueront à mieux vivre ensemble à Genève.

Catherine Kuffer-Galland
Présidente de l'association des communes genevoises (ACG)

LE PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONAL (PIC)

L'intégration des étrangers est un processus réciproque fort impliquant les personnes migrantes et la société d'accueil.

Fondements du Programme d'intégration cantonal (PIC)

La Confédération et les cantons accordent une importance centrale à la politique d'intégration des étrangers. Réussir l'intégration des étrangers concourt de manière décisive à la cohésion sociale et à l'avenir de la place économique suisse.

Raison pour laquelle le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux reconnaissent l'encouragement de l'intégration en tant que tâche étatique. Ils ont convenu de fonder leur politique d'intégration sur des principes fondamentaux communs avec les objectifs :

A • de renforcer la cohésion sociale sur la base des valeurs de la Constitution fédérale ;

B • d'encourager le respect et la tolérance mutuels entre les populations indigène et étrangère ;

C • de réaliser l'égalité des chances en permettant à l'ensemble des étrangers et étrangères de participer à la vie économique, sociale et culturelle de la Suisse.

Un programme reposant sur le fédéralisme

Si le Programme d'intégration cantonal genevois (PIC), à l'instar de celui des autres cantons suisses, repose sur des thématiques et des objectifs stratégiques fédéraux clairement identifiés et reconnus, les objectifs intermédiaires (objectifs cantonaux) et les mesures nécessaires à leur mise en œuvre restent du domaine cantonal, voire communal.

Ce principe reposant sur un fédéralisme qui a fait ses preuves prend en compte les spécificités et les sensibilités propres à chaque canton en matière d'intégration des étrangers, tout en garantissant une certaine uniformité et cohérence au niveau national. Cette approche permet de profiter d'une longue expérience genevoise en matière d'intégration, plus particulièrement dans les domaines de l'accueil et de l'information, ou encore de l'enseignement et de la formation.

Fort de sa population extrêmement diverse (plus de 190 nationalités et des centaines de langues parlées), plus que tout autre canton suisse, Genève et son programme d'intégration 2014-2017 se doit d'être innovant et capable de s'adapter aux circonstances nouvelles, qui immanquablement apparaîtront. Il le sera par la réalisation de mesures qui impliqueront simultanément des partenaires institutionnels et associatifs proches des réalités quotidiennes des habitants.

Profil de la population en Suisse et à Genève

→ A Genève

- ***470'512** habitants*
- ***281'154 (59,75%) :** Personnes détentrices d'un seul passeport suisse*
- ***189'358 (40,25%) :** Personnes détentrices d'un seul passeport étranger*

→ En Suisse

- ***8'039'100** habitants*
- ***6'169'100 (76,7%):** Personnes détentrices d'un seul passeport suisse*
- ***1'870'000 (23,3%):** Personnes détentrices d'un seul passeport étranger*

Aujourd'hui citoyenne genevoise

Partir de chez moi pour tenter une expérience de vie ailleurs n'était pas un choix aisé mais la recherche d'un projet de vie meilleure avait fortement motivé ma décision. Genève s'était alors imposée pour des raisons familiales.
Près de 15 ans après mon arrivée, je suis citoyenne genevoise, épanouie dans ma vie et dans ma cité.
Mais que le chemin fut ponctué de rudes épreuves! Trouver un travail à la hauteur de mes ambitions était un défi au quotidien car l'intégration, selon moi, passait forcément par la voie professionnelle.
A défaut de cette dernière, j'ai emprunté celle du social, de l'associatif et j'ai pu ainsi développer un véritable réseau relationnel qui m'a permis de faire partie d'une société dont je me suis approprié les repères et dont les champions sportifs me font vibrer.
Mon profond attachement à mon Maroc natal s'en est trouvé renforcé et enrichi.

Dalila El Mansour

←

De la Somalie à la Suisse

Originaire de la Somalie, j'ai quitté mon pays suite à la guerre civile à l'âge de 12 ans. Je suis arrivé dans le canton de Genève en 1996.

Lorsque je suis arrivé en Suisse, j'étais un adolescent sans repères et sans famille, seul, j'étais perdu dans cette société avec une culture et une langue très différentes.

Il s'agit d'une situation très difficile à vivre pour un jeune, car j'ai passé par des périodes difficiles. Mais, j'ai pu apprécier l'accueil, l'accompagnement et le soutien des institutions genevoises.

Aujourd'hui, je vis bien et heureux dans cette société qui est devenue la mienne, je suis marié et père d'une petite fille. Et je pense à l'intérêt de la jeunesse et y consacre mon temps pour éviter qu'aucun jeune ne rencontre de problèmes d'intégration ou de discrimination.

Mohamad Faarax Abdirisaaq

THÉMATIQUES & OBJECTIFS

SYNTHÈSE DES OBJECTIFS FÉDÉRAUX ET GENEVOIS PAR THÉMATIQUE

« Il n'y a pas de vents favorables pour celui qui ne sait pas où aller ».
Sénèque

Les objectifs du PIC montrent la voie.

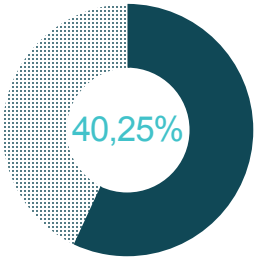

Part actuelle d'étranger-e-s dans la population genevoise

INFORMATION & CONSEIL

1er pilier

1 • Accueil et primo-information
- Promotion de l'offre d'intégration et de cours de langue française
- Documents d'information multilingues
- Information collective ou personnalisée

2 • Conseil et expertise
- Expertises et formations offertes aux administrations, aux communes, aux associations, aux entreprises, etc.
- Information à la population

3 • Protection contre les discriminations
- Information et sensibilisation de la population et des administrations
- Aide aux victimes de racisme et de discriminations

LANGUE, FORMATION & TRAVAIL

2e pilier

4 • Langue et formation
- Amélioration qualitative et quantitative du dispositif de cours de français existant
- Développement du dispositif d'apprentissage des langues d'origine

5 • Encouragement préscolaire (0-4 ans)
- Inclusion des familles migrantes par le biais de l'enfant
- Prévention de la marginalisation de l'enfant et de sa famille

6 • Employabilité des migrants
- Facilitation de l'accès à l'emploi des migrants qui échappent au système ordinaire (chômage, LIASI; essentiellement des personnes relevant de l'asile)
- Cheminement vers l'autonomie sociale et économique

COMPRÉHENSION & INTÉGRATION SOCIALE

3e pilier

7 • Interprétariat communautaire
- Offrir la possibilité aux migrants allophones d'accéder à des services ou des prestations
- Permettre aux « intervenants » locaux de remplir leurs missions (traduction et compréhension interculturelle dans le domaine des soins, de l'enseignement, de l'aide sociale, etc.)

8 • Intégration sociale
- Valorisation du potentiel des cités et des quartiers; lutter contre le repli
- Participer à l'effort commun de l'Etat, des communes et des associations autour de la « politique de cohésion sociale en milieu urbain » (concentration de moyens)

→ A Genève

- ***137'284 :*** *Ressortissants d'Europe*
- ***35'284 :*** *Portugal*
- ***26'070 :*** *France*
- ***20'261 :*** *Italie*
- ***17'326 :*** *Ressortissants des Amériques*
- ***17'239 :*** *Ressortissants d'Afrique*
- ***16'006 :*** *Ressortissants d'Asie*
- ***884 :*** *Ressortissants d'Océanie*
- ***3 :*** *Ressortissants du Tonga*

Partager pour mieux s'intégrer !

Lors de mon arrivée à Genève, je me suis sentie dépaysée et déracinée. Remplie de nostalgie pour mon pays d'origine, j'étais triste et en colère.
Se réfugier dans une ville multiculturelle comme Genève fut une chance pour moi.
Afin de moins pleurer sur mon destin de migrante, j'ai très vite compris qu'une nouvelle vie était à reconstruire rapidement.
C'est à travers des activités dans le milieu associatif genevois que j'ai pu parler de mon parcours migratoire. Divers projets m'ont donné l'opportunité de partager mes expériences, mes valeurs et ma culture d'origine.

L'intégration est un processus réciproque entre la personne migrante et la société d'accueil. Ouvrons les portes du partage, pour marcher ensemble vers le même chemin !

Arta Kryeziu Osmani

←

« Un bonheur commun »

Aujourd'hui, celui qui croit à un avenir meilleur sent dans ses tripes que cette perspective ne peut se matérialiser pour soi si elle ne se matérialise pas pour tous partout.

Presque par définition, l'immigré croit à cette perspective et dans la mesure de ses moyens il contribue quotidiennement à rendre cela tangible.

Malgré les obstacles légaux ou autres qui s'érigent encore devant lui il est temps de reconnaitre que s'engager pour le bien commun fait partie de sa nature, une nature dont l'épanouissement est à encourager.

Que nous soyons nés ici ou ailleurs continuons donc à nous battre pour que les mentalités changent et qu'à la peur de l'étranger se substitue une bienveillance lucide envers ces nombreux autres que nous connaissons peu et que nous pourrions, pour notre bonheur commun, aimer davantage.

Guillermo Montano

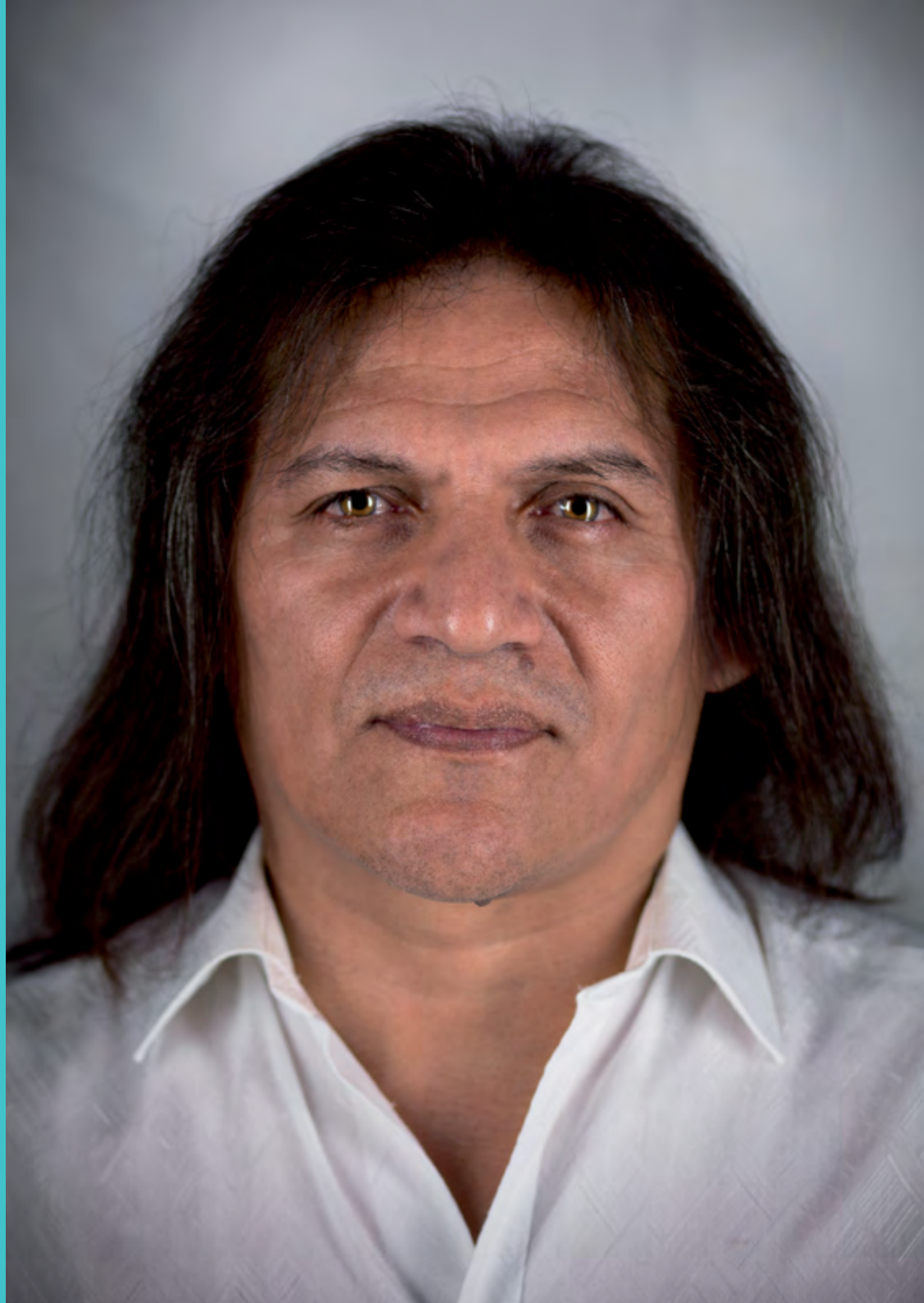

Intégrer pour bien vivre ensemble !

Genève en 1900 :
Sur 132 609 habitants, 39,7% d'entre eux étaient étrangers !
A cette époque-là aucune organisation internationale n'était encore installée. En remontant plus loin encore, on constatera qu'au temps de la Réforme déjà, au moins un tiers des habitants étaient de provenance étrangère.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil en 2014. Notre canton a toujours eu vocation d'accueil, il a toujours su, d'une façon ou d'une autre, allier l'esprit d'ouverture et les intérêts bien compris de sa population. Mais vivre ensemble, en respectant des règles communes sans gommer la diversité, est un défi constant. Pour y répondre, une politique d'intégration active et dynamique est indispensable.
C'est pourquoi je ne peux que saluer, en tant que présidente de la Commission fédérale contre le racisme, le programme d'intégration que lance le canton de Genève.

Martine Brunschwig Graf
Présidente de la commission fédérale contre le racisme (CFR)

←

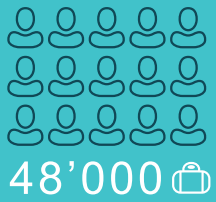

48’000

Nombre d'enfants et de jeunes gens étrangers de 0 à 24 ans à Genève (19'000 de 15 à 24 ans)

2'355

Nombre de personnes naturalisées en 2012 à Genève

LA DISCRIMINATION EST UN OBSTACLE À L'INTÉGRATION

Le racisme n'est pas une opinion mais un délit.

Code pénal suisse art. 261 bis

« La haine raciale plonge ses racines très profondément, parfois même au sein de l’appareil de l’Etat. La vigilance ne doit jamais faiblir et la complaisance n’a pas sa place dans une société qui se veut garante du respect de toutes les personnes, sans exception. »

Martine Brunschwig Graf

Lorsqu'il se traduit en paroles ou en actes, le racisme sous toutes ses formes nuit gravement à la cohésion sociale et à l'intégration.

L'objectif stratégique fédéral du PIC en matière de prévention du racisme et des discriminations demande que :

A • Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.

B • Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.

Afin de répondre à cet objectif principal, le PIC prévoit des objectifs cantonaux et des mesures concrètes permettant de les atteindre.

• Informer et conseiller les entités institutionnelles et associatives concernées sur les questions de racisme et de protection contre les discriminations, ceci en leur transmettant des renseignements pertinents ainsi qu'une expertise ciblée (cadre légal, mise en relation avec le Centre de consultation destiné aux victimes, auteurs et témoins d'actes de racisme, possibilité de formation, ressources, etc.).

• Informer la population genevoise sur la thématique du racisme et sur la diversité culturelle, notamment en diffusant de l'information (campagne d'information avec affichage, site internet, brochures, flyers, débat, conférences, etc.). Un soutien aux associations œuvrant dans ce sens est prévu, notamment dans le cadre de la Semaine internationale d'actions contre le racisme (financement de projets).

NOS REMERCIEMENTS

L'intégration des étrangers à Genève nécessite la contribution active de toutes les composantes de la société civile, de la Confédération, de l'Etat et des communes.

Les efforts de tous déployés depuis des décennies sont importants. Ils devront l'être plus encore à l'avenir dans le cadre de la réalisation du PIC.

Aussi, nos remerciements s'adressent :

- A l'office fédéral des migrations, plus particulièrement à la division intégration
- Aux communes genevoises, à leurs élus et aux services communaux concernés
- Aux associations actives dans le domaine de la migration et de l'intégration
- Aux établissements de droit public et aux fondations actives dans le domaine de la migration et de l'intégration
- A la population genevoise – Suisses et étrangers – et aux personnes nouvellement arrivées, pour leur indispensable participation.

EFFECTIF DES PERSONNES RELEVANT DE L'ASILE (CHIFFRES 2012)

1'608

Personnes admises provisoirement (permis F)

1'807

Réfugiés reconnus (permis B et C réfugiés)

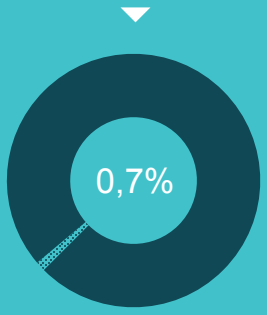

TOTAL
3'415 personnes, soit 0,7% de la population

IMPRESSUM

Rédaction & coordination
Bureau de l'intégration des étrangers
André Castella
Nicolas Roguet

Pierre Maudet
Mario Gattiker
Catherine Kuffer-Galland
Martine Brunschwig Graf

Dalila El Mansour
Mohamad Faarax Abdirisaaq
Arta Kryeziu Osmani
Guillermo Montano

Création & mise en page
Rhino Universal

Photographies
Carlos Gonzalez

Impression
Imprimerie genevoise
Imprimé sur papier recyclé, FSC

Tirage
1'500 exemplaires

2014©Etat de Genève
Tous droits réservés

Une nation arc-en-ciel, en paix avec elle-même et avec le monde.

Nelson Mandela

Office cantonal de la population et des migrations
Bureau de l'intégration des étrangers
Route de Chancy 88 - 1213 Onex • Tél. 022 546 74 99 • Fax 022 546 74 90
integration.etrangers@etat.ge.ch • www.ge.ch/integration